

Les créolismes syntaxiques du français magoua parlé aux Trois-Rivières

Henri Wittmann

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec
à Trois-Rivières

"Les Trois-Rivières" désignent une région historique à peuplement ancien allant de la ville actuelle de Trois-Rivières au village de Maskinongé. Sur ce territoire longeant la rive Nord du St-Laurent, délimité à l'est par la rivière St-Maurice et à l'ouest par la rivière Maskinongé, la colonisation inofficielle a précédé la colonisation officielle partout de 20 à 60 ans. La première agglomération d'habitations de squatters précède ainsi de 19 ans la construction d'un fort permanent en 1634. L'arrivée de la colonisation officielle relègue à chaque fois ces squatters, que l'administration royale qualifie de "coureurs de bois", dans des "faubourgs", les nouvelles paroisses avec leurs maisons permanentes bâties en pierre étant réservées à ceux qui achètent leur terrain et payent les impôts. À l'aube du 20^e siècle, l'ampleur de ces "villages de Magouas" dans les marécages en bordures des paroisses était encore telle que l'évêque de Trois-Rivières s'en émut au point que des missions furent établies dans le but avoué d'intégrer ce monde. Les coopératives d'habitations qui apparurent par la suite ont fait en sorte que de tous ces villages il n'en subsiste aujourd'hui qu'un seul à peuplement de Magouas "ethniques".

De tous les peuplements anciens de la vallée du St-Laurent où le français fut implanté, la région des Trois-Rivières est celle qui présente le plus d'intérêt linguistique dans une perspective historique. C'est ici que les conditions d'une continuité permettant une étude comparée du parler local avec les variétés du français colonial à l'extérieur de la vallée sont les meilleures. Même si Trois-Rivières resta jusqu'au 19^e siècle au centre de l'industrie des articles de voyageurs (canots d'écorces, raquettes, souliers "sauvages", mitaines, mitasses, etc.), la population a évolué essentiellement en vase clos. Il n'y eut suite à la conquête et au traité de Paris de 1763 aucun boom démographique significatif ou invasion d'anglophones ou d'allophones comme cela se fit dans les autres régions. Une scolarisation inhibitrice de l'évolution naturelle du français n'a pu jouer, si ce n'est pour une élite locale peu nombreuse, que pour les générations nées après 1945. La population urbaine d'aujourd'hui avec ses débordements sur la rive ouest du St-Maurice et la rive sud du St-Laurent ne dépasse guère 150 000 habitants, recrutés dans cette région élargie et brassés à l'interne, d'où la grande homogénéité sociale qu'on constate. Malgré l'importance de son industrie papetière à l'échelle mondiale, Trois-Rivières reste à l'heure actuelle la région la plus unilingue française de toute l'Amérique du Nord.

"Magoua" n'est pas uniquement un ethnonyme mais désigne aussi la variété la plus basilectale du français parlé. Parler magoua, c'est à Trois-Rivières parler "petit nègre" au sens que lui donne le *Petit Robert* dans l'expression *s'exprimer en petit nègre* "[parler un] mauvais français". Malgré la portée péjorative évidente du terme et sa régression chez les jeunes au cours des 20 dernières années, parler "magoua" est aux Trifluviens ce que parler "joual" était aux Montréalais. C'est le parler maternel d'un cinquième de la population, généralement analphabète, et un médium dont use le plus grand nombre de Trifluviens dans des circonstances spécifiques. En somme, c'est la variété identitaire que tout le monde comprend et est capable de répliquer inconsciemment.

Nos données linguistiques et ethnographiques ont été recueillies en 1974-1975 avec un groupe de Magouas "ethniques" nés entre 1893 et 1898 dont un était originaire du village des Magouas en bordure de Yamachiche (toujours existant) et les deux autres du village situé sur les terres inondées de l'ancienne "Commune" de Trois-Rivières (village relocalisé à la suite de la construction d'une papetière sur le site en 1922 avant de disparaître progressivement mais définitivement entre 1944 et 1974).¹

L'étude se propose de déceler dans le magoua des Magouas la présence de créolismes syntaxiques. Le terme "créolisme" n'a pas ici une charge théorique particulière ni un niveau d'abstraction conceptuellement plus profond que celui du terme "gallicisme".

¹Pour d'autres détails, voir Wittmann (1995a, 1996, en prép.).

Si "gallicisme" peut être compris comme une "construction syntaxique propre au français", non créolisé évidemment, on peut entendre ici par "créolisme" une "construction syntaxique propre aux français créoles", soit un artefact descriptif qui sert ou (a) à démontrer une différence entre le créole et le français, ou (b) à substantier un principe invariant de la genèse des créoles. Une fois la collection terminée, on peut décider: (1) si l'échantillon est statistiquement pertinent en vérifiant si la comparaison n'est pas entachée du vice méthodologique du principe de la cafétéria; (2) si (a) le créolisme collecté découle d'un principe invariant valable pour toutes les langues naturelles ou (b) s'il est attribuable à un calibrage de paramètres de la Grammaire Universelle disponibles dans toutes les langues; et (3) s'il s'agit, dans le dernier cas, de "questions of typology [or] language change" (Chomsky 1995:28) en distinguant le calibrage attribuable à une dérive naturelle de valeurs des paramètres de la convergence de calibrages qui peuvent raisonnablement être "related by historical accident" (Freidin 1991:1). Il suffirait que l'une ou l'autre des conditions de (2) soit remplie pour qu'on soit obligé de conclure à une certaine vacuité du terme "créolisme", notamment eu égard à la présomption voulant que la créolisation ne se diagnostique d'après aucun symptôme d'une paramétrisation ou reparamétrisation de variables qui lui est exclusive. Elle a l'allure d'un syndrome où les symptômes recensés s'observent dans plusieurs états microvariationnels phylogènes différents (accident ontogénétique, variation sociétale, changement linguistique régulier, dérive naturelle, restriction linguistique) mais ne peuvent à eux seuls rendre compte de la cause ou de la nature du phénomène considéré.

Malheureusement, il n'existe pas vraiment de listes de différences entre le créole et le français qui pourraient satisfaire les conditions d'une comparaison méthodologiquement kascher. Cette tangente des comparaisons n'a jamais bénéficié des mêmes largesses dans les subventions que la comparaison du créole avec n'importe quelle langue autre que le français. Le seul inventaire utile qui ne pourrait être soupçonné d'avoir été confectionné dans le but de ruiner conceptuellement l'existence des créolismes est celui de Lefebvre et Lumsden, "Des différences entre le créole haïtien et le français" (Lefebvre & Lumsden 1994a, désormais L&L). D'emblée, L&L situent l'ampleur des comparaisons de façon claire et précise:

- (0) Premièrement, nous montrons que la structure des syntagmes des catégories grammaticales du haïtien est différente de celle du français. Deuxièmement, nous démontrons que la sémantique des verbes du haïtien est différente de celle des verbes correspondants en français. Nous appuyons notre propos en grande partie sur des analyses comparées des grammaires du créole haïtien et des langues sources effectuées au cours des dernières années. Nous faisons plus particulièrement référence aux travaux du groupe de recherche sur la genèse du créole haïtien (Université du Québec à Montréal). Ce groupe travaille à documenter en détail la contribution spécifique des langues sources à la structure de la grammaire et du lexique du créole haïtien. (L&L 189-90 et note 1, 204)

Le seul reproche qui pourrait être fait à ce stade-ci serait de constater que, dans la liste des quelques 150 travaux du Groupe (Lefebvre & Lumsden 1994b:83-93, liste à jour à ce moment), L&L soit le seul à nous parler spécifiquement de différences systématiques entre le créole et le français. Je reproduis ici ces différences sous I à IX (tableau I).

No	Différence à valider	Fr.	CH
I	Verbes: morphologie flexionnelle canonique riche	+	-
I (a)	Accord (en personne/nombre) exprimé par suffixation sur le verbe/l'auxiliaire	+	-
I (b)	Temps présent exprimé au moyen de suffixes sur le verbe/l'auxiliaire	+	-
I (c)	TMA (non présent) exprimé au moyen de suffixes sur le verbe/l'auxiliaire	+	-
I (d)	Passé composé exprimé par le participe passé précédé d'un auxiliaire	+	-
I (e)	Conditionnel exprimé par une terminaison sur le verbe/l'auxiliaire	+	-
II	Morphologie passive	+	-
III	Particule <i>-là</i> : n'implique pas la connaissance préalable de l'événement verbal	+	-

IV	Constructions à redoublement verbal et clivage du prédiccat non disponibles	+	-
V	Cas génétif et datif épelés phonologiquement au moyen des marques <i>de</i> et <i>à</i>	+	-
VI	Syntagmes nominaux à plus d'un argument	+	-
VII	Verbe <i>acheter</i> : source introduite par le marqueur de casuel <i>de</i>	+	-
VIII	Verbe <i>pran</i> : ne peut être utilisé comme verbe inchoatif	+	-
IX	Verbes de mouvement: directionnalité incorporée par préfixation <i>a(p)- / em-</i>	+	-

Tableau I: différences entre le créole haïtien et le français selon L&L

Je reproduis sous (X) les conclusions tirées de la comparaison:

- (X) I-VI: Dans cette section, nous avons montré que les propriétés syntaxiques des items grammaticaux sont différentes pour les deux langues tant au niveau de la structure de la phrase qu'au niveau de la structure du syntagme nominal. VI-IX: Cette section démontre que le sens des mots créoles et des syntagmes créoles diffère en détail du sens des mots et des syntagmes français, malgré la similarité au niveau phonétique et le fait qu'ils ont une certaine base sémantique. (L&L 197, 202)

Elles ne diffèrent pas des objectifs énoncés en (0).

De toute évidence, les neuf différences amenées au soutien des hypothèses n'ont pas toutes le même poids. Il nous importe donc d'apporter les comparaisons supplémentaires avec le magoua selon l'ordre qui respecte leur poids, des plus légères aux plus lourdes. L'ordre retenu est celui de (11):

- (11) (A) II, VI, VIII; (B) V, VII; (C) IV, IX; (D) III, I.

J'indique entre crochets les changements au texte original, notamment la renumérotation des exemples. En principe, le texte est reproduit tel quel, les coquilles comprises. La numérotation des exemples suit celle des différences (I, 1a, 1b, 1c, ..., II, 2a, etc.) et nos contre-exemples continueront la numérotation adoptée, mais en partant avec (12).

A. Les différences II, VI et VIII

- (II) Une deuxième différence entre les deux langues réside dans le fait que l'inventaire des propriétés grammaticales n'est pas le même dans les deux langues. Par exemple, en français on trouve la construction passive du type illustrée en [2a]

[2a] *La pomme a été mangée par Jean*

Cette construction est rendue possible grâce à la morphologie qui permet l'interprétation "passive" du verbe. L'absence de la morphologie passive en créole haïtien implique l'absence de la construction passive dans cette langue. (L&L 191)

- (VI) En français, le syntagme nominal peut contenir plus d'un argument tel qu'illustré en [6a]:

[6a] *Le portrait d'Aristote de Rembrandt du Louvre*

[...] la structure nominale [du créole] ne permet généralement la réalisation que d'un seul argument par syntagme nominal [...] Dans le cas où un deuxième argument est requis, il doit être exprimé au moyen d'un syntagme prépositionnel ou d'une phrase relative [...] (L&L 195-97)

- (VIII) En créole haïtien *pran* peut également être utilisé comme verbe inchoatif:

[8a] *Jan pran manje* "Jean a commencé à manger"

Cet usage de *pran* ne trouve pas son parallèle en français. (L&L 200)

(II), (VI) et (VIII) ne sont pas seulement les différences du français avec le créole les plus légères mais aussi les plus douteuses. Claire Blanche-Benveniste (1984) montre, pour le français moderne, qu'on ne peut pas faire coïncider une forme syntaxique avec un effet comme "passif", et qu'on ne peut pas faire état d'une opération générale de "passivation" qui s'appliquerait à tous les verbes transitifs. Le sémantisme défini comme "passif" lui semble être une notion suspecte. En somme (1984:2), "nous avons fini par nous habituer à des passifs canoniques qui n'ont d'existence que dans les grammaires." On ne sera donc pas surpris d'apprendre que le passif du magoua n'a pas d'existence du tout. Tout au plus peut-on parler d'une alternance causatif-inchoatif et de passifs adjectivaux du genre:

- | | | | |
|--------|---|-------------------------|------------------------------|
| (12)a. | Jan i- <u>a</u> kasé lver la ... | "Jean a brisé le verre" | (interprétation causative) |
| (12)b. | lver la-i- <u>a</u> /(<u>*s</u> é)/(<u>*sa</u>) kasé | "le verre s'est brisé" | (interprétation inchoative) |
| (12)c. | lver la-yé <i>LE</i> kasé | "le verre est brisé" | (interprétation adjectivale) |

comme Ritter (1991) le propose pour le créole:²

- | | | | |
|--------|------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| (13)a. | Jan <i>LA</i> kraze vè a ... | "Jean a brisé le verre" | (interprétation causative) |
| (13)b. | vè a <i>LA</i> kraze | "le verre s'est brisé" | (interprétation inchoative) |
| (13)c. | vè a <i>LE</i> kraze | "le verre est brisé" | (interprétation adjectivale) |

Les verbes "pronominaux" ne subsistent en magoua qu'avec un sujet animé et "conjugué" au passé composé étymologique avec l'auxiliaire étymologique <avoir>:

- (12)d. à-s-a pran à prann à fumé "elle a commencé à recommencer à fumer"

L'exemple [6a] de (VI) me semble sorti directement d'une démonstration de récursivité à la Ruwet (1968:48) qui a vieilli depuis. Je doute fortement qu'un exemple comme celui-ci puisse se prononcer correctement dans n'importe quelle variété de français oral. En tout cas, le magoua ne supporte qu'un seul argument par syntagme nominal et exprime le deuxième au moyen d'un syntagme prépositionnel ou d'une relative. Quant aux usages de *prendre* (VIII), mon édition du *Petit Robert* m'en donne deux pleines pages de sorte que l'absence d'un usage inchoatif pourrait nous paraître peu de chose dans cette mer d'usages. Or, l'usage inchoatif "se mettre à" + verbe y est attesté, avec des exemples tirés de Duhamel et d'Aragon: je les ai trouvés à la page 1378 de l'édition de 1972 et il n'y a aucune raison pour qu'ils en aient disparu depuis.³ Le magoua offre même plusieurs nuances au niveau de l'inchoativité de *prann*:

- | | | |
|--------|---|---|
| (14)a. | kan sà-i-pran à manjé dé tchip ... | (occasionnellement) |
| (14)b. | kan i-s-pran à manjé dé tchip ... | (à l'occasion d'une attaque ponctuelle) |
| (14)c. | kan i-pran à manjé dé tchip ... | (pour en faire une habitude) |
| (14)d. | kan {sà-i-pran / i-s-pran} à prann à manjé dé tchip ... | (pour en faire une habitude périodique) |
- "quand il commence à manger des chips ..."

Après avoir disposé de ce premier groupe de fausses différences, on est encore loin de la découverte d'une dissemblance probante entre le français et le créole.

²Les exemples en (12)/(13) sont ceux de Ritter excepté que, à la position syntaxique où Damoiseau (1985, 1988, 1994) voit "le choix d'une marque zéro", j'insère selon les conventions proposées par Pesetsky (1995) l'élément phonologiquement zéro *LA* avec l'interprétation *causative-inchoative* + *passé accompli* et l'élément phonologiquement zéro *LE* à interprétation *passive adjectivale* + *non passé*. Cf. Wittmann (1995a) et plus loin dans ce texte sous (I).

³Robert Chaudenson me signale dans le FEW (IX:341): *prendre à faire qch* "se mettre, commencer à".

B. Les différences V et VII

- (V) Alors que le français présente des marques de cas, telles *à* et *de*, en créole haïtien le cas n'est pas épelé phonologiquement. Ce contraste est illustré en [5a] et [5b] respectivement:

[5a] *Le jouet de l'enfant*
 [5b] *Jouwet timoun nan* (L&L 195)

- (VII) Le verbe *achte* du créole haïtien présente une forme phonologique similaire à celle du verbe *acheter* en français. [...] Cependant, si on considère l'usage de ces verbes plus en détail, on remarque des différences sémantiques importantes entre les deux. En français, pour mentionner la source de la transaction, on peut ajouter un argument introduit par un marqueur de casuel:

[7a] *Jean a acheté la voiture de Pierre*

Par ailleurs, en créole haïtien, l'argument source du verbe *achte* n'est généralement pas exprimé. Dans le cas où il l'est, le syntagme exprimant la source est introduit par une expression locative telle que *nan men* "dans main" ou *che* "chez":

[7b] *Jan achte machin nan {nan men Pyè / che Pyè}*

L'analyse de Lumsden ... propose que le verbe français décrit le transfert de la possession de l'objet à une personne, alors que le verbe créole décrit le transfert de l'objet au champ de possession d'une personne. Quelle que soit l'analyse, la différence entre l'interprétation de [7a] et [7b] doit découler d'une différence dans la représentation sémantique des deux verbes. (L&L 198-99)

Le deuxième groupe, (V) et (VII), est censé nous amener une discussion des génétives et datives à interprétations possessives ou locatives, épelées phonologiquement en français scolaire (désormais FS) par *de* et *à*, en créole haïtien ou phonologiquement zéro dans l'interprétation possessive de (V) ou exprimé par une préposition dans l'interprétation locative de (VII). Aucun exemple n'étant fourni pour le datif, je prends pour acquis qu'il s'agit des mêmes exemples que ceux discutés dans Wittmann & Fournier (1994, 1996) et Fournier (1994), soit des exemples créoles comme (que je reproduis ici dans une numérotation qui suit (V)):

(5c. Jan (te) bay Pòl liv la [+possessif, -locatif]
 (5d. Jan (te) bay liv la pou Pòl [+possessif, -locatif]
 (5e. Jan (te) bay liv la ba Pòl [-possessif, +locatif]
 "Jean a donné un livre à Paul"

où la possession est exprimée par une préposition et où le locatif est épelé phonologiquement par "un marqueur de casuel" d'origine sérielle verbale. Je prends également pour acquis que les exemples du datif n'ont pas été omis dans une mauvaise intention!

Quant à *de* comme marque de cas en français, toutes les variétés du français, ou presque, offrent le *à* en substitution, un fait qui se motive historiquement et qui est bien documenté par exemple chez Meigret (1550:#48.3-4). Cette substitution s'avère être obligatoire pour toutes les variétés du français québécois de sorte qu'on se trouve là en face d'une marque casuelle passe-partout en *à* qui est encore très répandue dans le Nord d'Haïti.

Pour le magoua, les différentes possibilités s'énumèrent comme en (15) pour le génétif et en (16) pour le datif:

(15)a. Ipiti son jouwèt / ljouwèt opiti [+possessif, -locatif] [5b] → (5'b)
 (15)b. Jan {i-y-a àchté / ya té lachté} Pyer sà màchin [+possessif, -locatif] (?) → (7'b)
 (15)c. Jan {i-l-a àchté / ya té lachté} là màchin ché Pyer [-possessif, +locatif] [7b]
 (16)a. Jan {i-y-a dònè / ya té ldònè} Pòl son liv [+possessif, -locatif] (5c)
 (16)b. Jan {i-y-a dònè / ya té ldònè} lliv la pou Pòl [+possessif, -locatif] (5d)
 (16)c. Jan {i-l-a dònè / ya té ldònè} lliv la à Pòl [-possessif, +locatif] (5e)

avec en (16b) et (16c) une interprétation pour *pou* et *à* qui est parallèle à celle de (5d) et (5e) du créole mais à l'inverse de celle du québécois général ou du FS (cf. Tremblay 1991); et en (15a), (15b) et (16a) une construction dont Rivard (1915) disait qu'elle n'existait pas au Québec (contredite en cela par La Follette 1969:85-86, par exemple). Or, il s'agit là de traits largement partagés par l'ensemble des variétés créoles et non créoles du français colonial (Wittmann, en prép.) et il paraît inconcevable que tous ces traits aient pu disparaître du français de Montréal sous la pression du FS sans laisser de trace. Il reste aussi à trouver un équivalent haïtien au (15b) du magoua (énuméré ici sous (7'b) pour alterner avec (7b) et sous (5'b) la structure alternative à [5b] qui équivaut au (15a) du magoua:

[7b]	<i>Jan achte machin nan {nan men Pyè / <u>che</u> Pyè}</i>	[+possessif, -locatif]/[-possessif, +locatif]
(7')b.	Jan (te) achte Pyè machin nan	[+possessif, -locatif]
[5b]	<i>Jouwet timoun nan</i>	[+possessif, -locatif]
(5')b.	timoun nan jouwèt li	[+possessif, -locatif]

pour montrer le parallélisme particulier entre (15a)-(15b)-(16a) et (5'b)-(7'b)-(5c).⁴

Encore un fois, on constate que les différences apportées sont douteuses ou peu probantes dans le cas du français et franchement inacceptables en comparaison avec le magoua.

C. Les différences IV et IX

(IV) La grammaire du créole haïtien présente plusieurs constructions syntaxiques qu'on ne trouve pas en français. Par exemple, en créole haïtien les phrases adverbiales et les phrases factives peuvent contenir deux occurrences du même verbe [...]

[4a] *Rive Jan rive (a), Mari pati* "Parce que Jean est arrivé, Marie est partie"

[4b] *Vini Jan vini an fè li kontan* "Le fait que Jean soit venu l'a rendu content"

[...] Le processus de redoublement verbal illustré en [4a] et [4b] n'existe pas en français. En créole haïtien, il est possible de cliver le prédicat [...]

[4c] *Se pati Jan pati* "C'est partir que Jean a fait"

[...] Le clivage du prédicat n'est pas une construction disponible dans la grammaire du français.
(L&L 194-95)

(IX) Sauveur ... remarque que la différence entre les paires de verbes *amener / emmener* et *apporter / emporter* en français est la directionnalité du mouvement. Pour incorporer la notion de direction dans un verbe de mouvement, le français recourt au processus d'affixation. Ainsi, le morphème *a(p)-* exprime le mouvement en direction du locuteur tandis que *em-* exprime le mouvement en direction opposée au locuteur. Pour traduire cette même réalité, le créole haïtien emploie deux verbes dont le premier est un verbe de mouvement qui implique également une direction:

[9a] *Jan mennen pitit la {vini / ale}* "Jean a {amené / emmené} l'enfant"

[9b] *Jan pòte pitit la {vini / ale}* "Jean a {apporté / emporté} l'enfant. (L&L 200-01)

Pour (IV), je me contente de donner les contre-exemples en (17), (18) et (19):

(17)a. mâlâd ((kòm)(k)) yé te mâlâd, yon pa té kàpâb lsové
"il était malade au point qu'ils n'ont pas pu le sauver"

⁴J'admetts que l'interprétation de (7'b) et (15b) peut comporter une ambiguïté directionnelle qui est levée quand on recourt à la prépositionnelle avec *nan men* pour l'haïtien, à la postpositionnelle avec *dirèk* pour le magoua. Le [7b] locatif de L&L serait meilleur avec *lakay* au lieu de *che* tout comme le nôtre en (15c) qui serait meilleur avec *su* au lieu de *ché*.

- (17)b. à bwér ((kòm)(k)) à bwé, Ludjé yé te anbeté an titi
"Le fait qu'elle boive beaucoup embêtait beaucoup Ludger"
- (17)c. à àtann ((kòm)(k)i) fo {àtann / t-àtan} lotobus à vil, ta ltan prann ràsin
"à partir du moment où tu attends l'autobus à Trois-Rivières, tu as le temps de prendre racine"
- (18)a. sé manjé ((kòm)(k)) i-manj
"il ne mange pas, il bouffe"
- (18)b. sé pa trávàyé ((kòm)(k)) Ludjé trávày
"c'est se défoncer (se distraire) que Ludger fait, pas travailler"
- (18)c. trávàyé ((kòm)(k)) i-trávày, sé pa trávàyé
"travailler comme il travaille, ce n'est pas travailler"
- (19)a. ann-àlé wér wér sà i-a fèt
"allons donc voir ce qu'il a fait"
- (19)b. vyen wér wér si té kàpab màwér
"viens donc voir si tu peux m'attraper"

Les éléments entre parenthèses rendent les exemples acceptables dans d'autres variétés de la région. En ce qui concerne (19), je n'ai pas d'équivalents créoles à offrir, pas plus qu'une explication interprétative du phénomène, pour l'instant.

Dans les exemples de (IX), *mennen vini / ale* aussi bien que *pòte vini / ale* se traduisent en magoua par *vienn / àlé mné* où *mné* doit recevoir une interprétation différente de *mné* "conduire" et *porté* "être porteur". Quand on insère *vienn / àlé mné* dans une production linguistique plausible comme en (20):

- (20)a. Jan i-va vyenn/àlé i-mné Màri son kàfé àmàten
"Jean apportera/emportera ce matin le café pour Marie"
- (20)b. Jan i-va vnir/àlé i-mné à Màri son kàfé àmàten

(20b) étant l'équivalent de (20a) acceptable dans les autres variétés du français parlé à Trois-Rivières; et qu'on fait subir à *mné* le test de variabilité comme en (20c) et (20d):

- (20)c. *Jan i-va i-mné (à) Màri son kàfé àmàten
(20)d. *Jan y i-mèn (à) Màri son kàfé àmàten

on s'aperçoit que *mné* forme le membre invariant d'une série verbale et que l'alternance *vienn / àlé* du deuxième membre de la série correspond à l'alternance affixale *a(p)- / em-* du FS. Or, dans le FS pratiqué à Trois-Rivières, l'alternance affixale du FS n'a pas cette belle systématisme du FS des auteurs des Différences au point où elle constitue une réelle difficulté dans les classes d'alphabétisation, non seulement pour les participants mais aussi pour les animateurs.⁵ Je soupçonne fortement qu'il en est ainsi pour la francophonie toute entière; et ce, d'autant plus que *emporter* du FS moderne a complètement perdu l'antonymie canonique par apport à *apporter* de sorte qu'on doit avoir recours à une série verbale pour traduire les séries verbales du créole et du magoua:

- (21)a. Robert viendra (ap)porter/(*emporter) le casse-croûte à Henri
(21)b. Robert ira (ap)porter/(*emporter) le casse-croûte à Henri

(21a) nous permet de comprendre que Henri est ici et que Robert partira de là-bas pour lui apporter son casse-croûte; (21b) nous permet de comprendre que Henri est là-bas et que

⁵L'apprentissage d'une construction absente en magoua présente un défi dans les classes d'alphabétisation à Trois-Rivières qu'on a pas quand on alphabétise en créole en Haïti.

Robert partira d'ici pour lui apporter son casse-croûte. C'est donc dire que c'est l'alternance des verbes *venir / aller* qui exprime, comme en créole et en magoua, la directionnalité du mouvement en (21) et non une quelconque alternance affixale *a(p)- / em-*. De plus, quand dans la série verbale du magoua on fait alterner le membre invariant *mné* avec un autre verbe invariante comme *kri* "chercher", le résultat, *vyenn / àlé kri*, ne se traduit pas en FS au moyen de l'alternance affixale mais bien au moyen d'une autre série verbale, *venir / aller chercher*. Ainsi, la différence (IX) qui nous paraissait prometteuse au départ, à l'instar de (IV) peut-être, s'avère avoir un poids tout à fait inexistant.

D. Les différences III et I

(III) L'adverbe *là* [du français] n'a pas le sens précis associé au déterminant de phrase du créole haïtien. Alors que la présence du déterminant implique la connaissance préalable de l'événement dénoté par le verbe, l'adverbe *là* ne contient pas cette implication. Cette différence est illustrée par le contraste d'interprétation entre les exemples [3a] et [3b] (e.g. Fournier 1977:8, Wittmann & Fournier 1983:193, Valdman 1978):

[3a] *Moun nan, ki te vini an, deja pati;*

[3b] *L'homme (là), qui est venu (là), est déjà parti* (L&L 193)

(I) La première différence réside dans le fait que, alors que le français présente une morphologie flexionnelle relativement riche, le créole haïtien présente un système de particules syntaxiquement indépendantes. Ainsi, le français exprime l'accord (en personne et nombre), le temps, le mode et l'aspect au moyen d'affixes sur le verbe ou sur l'auxiliaire. Par exemple, dans [1a] la terminaison sur le verbe *manger* encode à la fois le futur et la 3ème personne du singulier. En créole haïtien, il n'y a pas de morphologie flexionnelle. Il n'y a pas d'accord en personne et nombre sur le verbe et les relations temporelles ou aspectuelles sont encodées au moyen de particules syntaxiques indépendantes, de sorte que le verbe se présente toujours sous une forme invariante. Ainsi l'équivalent de [1a] est [1b]. Parallèlement, alors que le français exprime le passé composé par un temps impliquant un auxiliaire et le participe passé du verbe (e.g. [1c]), le créole haïtien exprime le fait qu'une action soit complétée dans le passé par la particule *te* (e.g. [1d]) (cf. Damoiseau 1988). [...] En français, le conditionnel est exprimé par une terminaison sur le verbe (e.g. [1e]) ou sur l'auxiliaire dans le cas du conditionnel passé (e.g. [1f]). Pour former le conditionnel passé, le créole haïtien utilise la particule du perfectif *te* en combinaison avec la particule *ap* (e.g. [1g]). Ceci n'a rien de surprenant puisque le marqueur *ap* en créole haïtien ne signale pas le temps futur mais une action non accomplie. Donc la combinaison de *ap* avec *te* est interprétée comme une action non réalisée par rapport à un temps passé.

[1a] *Jean mangera*

[1b] *Jan ap manje*

[1c] *Jean a mangé*

[1d] *Jan te manje*

(cf. Damoiseau 1988)

[1e] *Jean mangerait*

[1f] *Jean aurait mangé*

[1g] *Jan t'ap manje*

(L&L 190-91)

Avec (III) et (I), on arrive dans les poids lourds des différences. J'abandonne la première des deux questions, celle du *la* <là> au grand spécialiste en la matière qu'est Robert Fournier (Fournier 1996b, dans ce volume). Je me contente ici d'observer que Fournier qui étudie le phénomène du *la* créole depuis plus de 20 ans (voir Fournier 1977, 1996a), après avoir confronté ses résultats à ceux connus sur le *la* du québécois basilectal depuis 1975, en vient aux conclusions suivantes: (1) on doit reconnaître pour le créole et le québécois l'existence de deux types de *la* distincts par leurs rôles syntaxiques, pragmatiques et prosodiques, (a) un *la* accentué adverbe de deixis lexicale et (b) un *la* inaccentué particule de deixis fonctionnelle ayant des propriétés pragmatiques de bracketeur

syntagmatique (ponctuation de l'énoncé); (2) à part les usages comme article de phrase du québécois, les deux bracketeurs ont la même distribution syntaxique; (3) la force déictique-anaphorique du bracketeur est d'autant plus faible que l'ancrage syntaxique est éloigné. Je signale en passant la curiosité que la définition (22a) que L&L donnent du *la* non adverbial en créole reprend presque mot à mot le résumé anglais (22b) d'une définition de la fonction du *la* non adverbial en québécois:

- (22)a. [La présence du *la* non adverbial en créole] implique la connaissance préalable de l'événement dénoté par le verbe. (L&L 193)
- (22)b. [L'emploi du *la* discursif en français québécois] is connected with what the participants share at the time of the verbal event. (Forget 1989:83)⁶

Le cadre théorique de la différence (I), la première, est construit sur des présomptions qui sont conceptuellement ou peu naturelles, ou floues, ou carrément fausses. Ainsi, il est faux d'affirmer que le créole haïtien n'a pas de morphologie flexionnelle.

- (23)a. Chomsky (1995:7): Variation of language is essentially morphological in character, including the critical question of which parts of a computation are overtly realized [...]; (1995:133): [...] inflection [...] involves syntactic rules such as V-raising to I [...]. I am thus assuming a sharp and principled distinction between inflectional morphology, part of syntax proper, and strictly derivational morphology [...]

En fait, la même structure morphologique que celle que Pollock (1989) propose pour le français et l'anglais est reprise par Déprez & Vinet (1992a, b) pour le créole haïtien et par Chomsky (1995) pour un grand nombre de langues naturelles à branchements gauches. Cette structure, conçue sous la forme d'une suite ordonnée de projections syntagmatiques, est illustrée en (23b):

- (23)b. C" Agrs" Nég" T" Asp" Agro" Agrv" V"

Les éléments que fournit le lexique sous V" doivent monter dans cette structure pour rencontrer les exigences morphologiques d'une dérivation convergente.

Il est aussi faux de dire que le français oral exprime l'accord en personne et en nombre au moyen de suffixes sur le verbe ou l'auxiliaire ou que le temps présent est exprimé en français oral au moyen de suffixes sur le verbe ou l'auxiliaire. Quant au critère de la richesse morphologique, si riche veut dire que le français scolaire écrit canonique et idéalisé dans les grammaires traditionnelles (FSÉ) est riche en suffixes en tout genre, cette richesse n'est pas à la portée de tout le monde. Une infime minorité de francophones hautement scolarisés seulement ont les habiletés requises pour se retrouver dans les dédales de *Bescherelle* sans se tromper et c'est là tout le drame de l'alphabétisation en français, à Trois-Rivières comme ailleurs.

Même si un suffixe *-ra* productif existait en magoua, il serait aussi inexact de dire que ce *-ra* puisse varier en personne ou en nombre puisque *ra* est invariable, le <ez> 2PL du FS ne subsistant qu'au niveau d'un 2SG présent de politesse. Dans les faits, une alternance *-ra / -re* lexicalisée héritée du français historique ne se maintient qu'avec un sous-ensemble réduit de verbes et ce, avec le sens conditionnel exclusivement (*j-manj-re ben ketchoz*). Pour un verbe comme *désann*, sont absents de la conjugaison prévue au *Bescherelle* à laquelle se réfèrent L&L pour le FS, de l'indicatif: l'imparfait négatif, le passé simple, le futur simple, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur; du conditionnel: le présent, les deux formes du passé; du subjonctif: le présent, l'imparfait, le passé, le plus-que-parfait; de l'impératif: toutes les formes excepté le 2SG présent.

⁶Version française du résumé: "[...] met directement en jeu le locuteur face à son destinataire au moment de l'actualisation du discours."

Conclure qu'il reste quand même le présent, l'imparfait non négatif et le passé composé de l'indicatif n'aurait pas beaucoup de sens puisqu'une telle conclusion ne montre aucune des stratégies de renouvellement des moyens flexionnels suffixaux disparus ni comment les débris recensés s'y insèrent. Il est plus juste de constater que le verbe *désann*, au niveau des épiphénomènes à décrire, se présente sous deux formes, une forme "pleine" (ou "longue") *désann* et une forme syncopée *désan*. Au niveau de l'interprétation syntaxique des phénomènes constatés, on notera que la forme non réduite est celle que le lexique fournit dans les positions natives sous V" comme par exemple en (24a):

- (24)a. [_{V"} lga, (pa) souvan désann à vil]
"l'homme, (ne pas) souvent descendre en ville"

et que la forme réduite syntaxiquement est celle qui se présente quand le verbe *désann* monte dans la structure flexionnelle comme en (24b) et (24c).

- (24)b. [lga_i [la_i-i-désan_j [(pa) souvan [_{V"} t_i t_j à vil]] la_i]]
"l'homme (dont il est question) (ne) descend (pas) souvent en ville"
(24)c. [lga_i [la_i-i-a [(pa) souvan désan_j [_{V"} t_i t_j à vil]] la_i]]
"l'homme (dont il est question) ne descendait pas souvent en ville"

où (24b) correspond au présent étymologique et (24c) au passé composé. Dans une version non négative de (24c), des formes de l'imparfait étymologique sont possibles, *désanne* variant avec *désàne* et *désande*, mais les formes privilégiées sont comme en (24c) et (24d):⁷

- (24)d. [lga_i [la_i-ya [(pa) té souvan désann_j [_{V"} t_i t_j à vil]] la_i]]
"l'homme (en question) (ne) descendait (pas) souvent / (n') est (pas) souvent descendu en ville"

avec une forme non syncopée possible dans l'environnement *té* sous T *ya* opaque sous Agrs comme en (24d) qui est aussi la plus fréquente des deux. On constate que deux questions sont soulevées par les exemples: une question de syncope du verbe et une autre qui concerne la montée du verbe dans la structure flexionnelle.

La syncope du verbe ne se présente pas toujours pour le magoua comme dans l'exemple *désann*. Quelques verbes comme *mné* "porter" et *kri* "chercher" ne sont pas troncables du tout. Mais pour la grande majorité des verbes du lexique comme *manje*, la syncope n'est possible que si la montée du verbe peut atteindre le sommet d'une chaîne:⁸

- (25)a. CH = (Agrs-V_i, ..., t_i)

une position qui correspond à celle du présent étymologique du FSÉ en (25b):

- (25)b. CH = (V_i-Agrs, ..., t_i)

La différence qui émerge ici entre le FSÉ et le magoua est que c'est le FSÉ qui exprime Agrs, soit l'accord en personne et en nombre avec le sujet, au moyen de suffixes sur le verbe; et que le magoua, comme d'autres variétés basilectales du français populaire, exprime Agrs au moyen de particules préposées au verbe en position de terminus d'une

⁷Ce que je transcris comme étant /e/ dans les exemples du magoua se réalise [à] en syllabe finale ouverte et devant /rC/, [àⁱ]/[è:] dans les autres contextes, soit la diphtongue en position tonique, la monophonguée en position prétonique (Wittmann 1996).

⁸Je prendrai pour acquis que dans mes notations Agrs dénote AGR_S⁰ et que Agrs' et Agrs" représentent les projections syntagmatiques maximales de Agrs. Je présumerai également que Agrs en italiques représente un contenu flexionnel syntaxiquement réalisé mais phonologiquement zéro (Pesetsky 1995).

chaîne de montage CH = (K- α_i , ..., t_i).⁹ Ainsi, le contenu flexionnel de Agrs (transparent) est exprimé en magoua comme en (26a) et en FSÉ comme en (26b):

(26)a. Agrs- = (la-) { {j-, ch-}, t(u)-, {i-, à-, sà-, Agrs-}, on(l)-, {i-, sà-, l-, Agrs-}, {i-, sà-, Agrs-} }
(Wittmann 1986, 1988, 1995a)

(26)b. -Agrs = { {-e-, -s}, -s, {-e-, -t-, -3SG}, -ons, -ez, -ent }

Or, l'accès du verbe au contenu flexionnel de Agrs est sévèrement restreint en magoua. La position du présent étymologique n'est accessible au mouvement du verbe comme dans l'exemple de (24b) que sous l'aspect habituel [-progressif] ou si le sémantisme inhérent au verbe est incompatible avec l'aspect [+progressif] qu'exprime la particule *àpre* (exemples: *wér*, *kwér*). Dans tous les autres cas, l'avance du verbe est bloquée:

(27)a. par des particules aspectuelles sous Asp, *àpre* (progressif), *pou* (irréel); (Wittmann 1986, 1988, 1995a)

(27)b. si Asp n'est pas exprimé, par des particules temporelles sous T, *va* (futur), *-a* (passé accompli), *té* (passé suraccompli)
(cf. Damoiseau 1988)

Les particules aspectuelles, à leur tour, sont confinées à leur position de base par les contenus flexionnels de T:

(28) *àpre* et *pou* par *te* (passé inaccompli) et *LE* [-passé]. (Wittmann 1986, 1988, 1995a)

Des particules temporelles enfin:

(29)a. *va* et *-a* avancent

sous l'attraction du contenu transparent de Agrs- (26a) susceptible d'une interprétation causative / inchoative pour former la chaîne CH = (Agrs-T_i, t_i);

(29)b. *te* et *LE* piétinent sur place

contraints par le contenu opaque Agrs (30) susceptible d'une interprétation passive adjectivale;

(29)c. *té* piétine sur place

contraint par le contenu opaque Agrs (31) susceptible d'une interprétation universelle.

(30) Agrs = (la-) {ch(u), t(é), {yé, è, sé, Agrs}, wén, {ison, sé, lé, Agrs}, {ison, sé, Agrs} }
(Wittmann 1986, 1988, 1995a)

(31) Agrs = (la-) { {j, ch}, ta, {ya, à, sà}, on, {yon, lon, sà}, {yon, sà} }

La négation s'exprime syntaxiquement comme en (32):

(32) [_{Agr}" Sujet [_{Agr}' Agrs(-) [_{Nég}" pa [_{Nég}' Nég- [_T" (e) [_T' T [...]]]]]]]

où *pa* occupe la position de spécifieur à Nég" et Nég- est un contenu syntaxique transparent phonologiquement zéro, morphologiquement muet. La position de tête de Nég" est donc ouverte à la traversée par les contenus natifs ou acquis sous T, en l'occurrence V, *a*, ou *va*, vers Agrs. Si Agrs est transparent, Agrs-, alors Nég- doit quitter sa position native pour

⁹Pour le développement de l'hypothèse, voir Wittmann & Fournier (1981), Wittmann (1983, 1988, 1995a).

s'adjoindre dans un mouvement tête à tête à Agrs-, en traversant *pa* et en emportant les contenus de T à "dos de mulet" (Wittmann 1995a, b).

L'analyse proposée pour le magoua en (24a) à (32)¹⁰ est construite de façon cruciale sur le critère de la compatibilité des contenus flexionnels avec le progressif (= l'inaccompli) sous Asp développé par Damoiseau (1988), soit le même repère qui sert de guide à L&L pour construire la différence (I). Nous présentons en (33) le résumé des interactions des contenus sous Asp, T et Agrs (avec Agrs réglé ici au 3SG masculin déterminé) eu égard à la classification des verbes proposée par Damoiseau et en (34) l'inventaire des contenus flexionnels du magoua:

(33)		[Agrs, T, Asp]	[Agrs, T, Asp]	[Agrs, T]	[Agrs, T]	[Agrs, T]
(33)a.	gade	la-yé te àpre	la-yé <i>LE</i> àpre	la-ya té	la-i-a _i t _i	la-i-V _i t* _i
(33)b.	wer	la-yé *te *àpre	la-yé * <i>LE</i> *àpre	la-ya té	la-i *a	la-i-V _i t* _i
(33)c.	kwer	la-yé *te *àpre	la-yé * <i>LE</i> *àpre	la-ya té	la-i *a	la-i-V _i t* _i
(33')a.	gadé, manjé, planté,					[processif]
(33')b.	bât "gagner", défann "interdire", disparet "disparaître", kén(ben)n "tenir", konprann "comprendre", kònet "connaître", pàrmèt "permettre", wér "voir",					[résultatif]
(33')c.	àwer "posséder", àgir "haïr", dwér "devoir", ékleré "éclairer", jenné "gêner", kwér "croire", pansé "penser, croire", pouwer "pouvoir", sàwer "savoir", vowlwer "vouloir",					[non processif]
(34)	Agrs = {{la-yé, la-è, sé, Agrs}, {la-ya, l-à, sà}, {la-i, l-à-, sà-, Agrs-}}, <i>Nég-</i> , T = {{te, <i>LE</i> }, té, {-a, - <i>LA</i> }, va}, Asp = {àpre, pou}, Agro = {l-, (l)à-, (l)é-, i-, an-}					

Il ne me reste qu'à démontrer que, pour former le conditionnel, le magoua utilise une combinaison de particules sélectionnées parmi les particules de l'inventaire (34) comme en (35) et (36):

(35)a.	m't'a mouri si m'te koute'l (Sylvain 1936:87)
(35)b.	(mwén) ch'te pou mourir si ch'te (pou) l'ékouté "je mourrais si je l'étoutais"
(36)a.	m'pa te konnenn si l'te pou vini (Sylvain 1936:90)
(36)b.	(mwén) ch'pa té (kàpàb) sàwer si à'té pou vyenn "Je ne savais pas si elle viendrait"

Il apparaît maintenant clairement que la morphologie flexionnelle du magoua ne pourrait être taxée de suffixale sous aucune considération.

La démonstration de l'insignifiance des différences étant faite, je pourrais m'arrêter là sans plus. Je me permets néanmoins de présenter sous (37) et (38) les faits du créole haïtien qui correspondent à ceux présentés pour le magoua sous (33) et (34) même si je n'ai pas l'espace ici pour les présenter en détail appuyés par des exemples:¹¹

(37)		[Agrs, T, Asp]	[Agrs, T, Asp]	[Agrs, T]	[Agrs, T]	[Agrs, T]
(37)a.	gade	la t' ap	la <i>LE</i> ap	la te	la <i>LA</i>	la V
(37)b.	wè	la *t' *ap	la * <i>LE</i> *ap	la te	la * <i>LA</i>	la V
(37)c.	kwè	la *t' *ap	la * <i>LE</i> *ap	la te	la * <i>LA</i>	la V
(38)	Agrs = {la, Agrs}, <i>Nég-</i> , T = {{te, <i>LE</i> }, te, <i>LA</i> }, Asp = {ap, {ap, pou, ava}}, <i>Agro-</i> (Damoiseau 1985, 1988, 1994, Wittmann 1986, 1995a, en prép.)					

On constate qu'il existe, contrairement aux prétentions de L&L, deux *ap*, l'un progressif (= inaccompli "être en train de"), l'autre irréel, ce dernier variant avec deux autres formes, *pou*

¹⁰Avec les données et exemples de Wittmann (1995a, b) reproduits ici que très partiellement.

¹¹On consultera Damoiseau (1985, 1988, 1994), Wittmann (1986, 1995a, en prép.) pour les données et exemples.

et *ava*, qui sont historiquement plus anciens (Sylvain 1936).¹² Certains choix n'existent qu'au niveau des verbes processifs, notamment en ce qui concerne le *ap* progressif et le *LA* du passé accompli qui alterne alors avec *te* du passé suraccompli. On remarque aussi que *te* dans *t'ap* et le *te* qui alterne avec *LA* ne peuvent avoir tout à fait la même signification et que la conflation des deux *te* n'est qu'apparente. La montée du verbe n'atteint jamais Agrs en raison des propriétés opaques des contenus natifs de Agrs et Nég. Ainsi, l'avancée du verbe est bloquée sous T. Dans cette position néanmoins, le verbe est susceptible de deux interprétations, une équivalente à un présent habituel pour les verbes processifs en (37a), l'autre étant ou présent habituel ou passé inaccompli dans le cas des verbes de classe (37b) ou (37c). Le verbe ne pouvant atteindre Agrs, il n'est pas étonnant que la syncope du verbe n'aboutisse pas.¹³ En quelque part, les contenus et propriétés des positions de la flexion et, pour satisfaire le critère de Muysken et Smith (1990), et la forme phonologique qui les accompagne ont quelque chose qui rappelle furieusement le magoua, surtout la conflation de magoua *te* et *té* en un *te* unique d'apparence homophone et homonyme.

E. Conclusions

L&L avaient aligné les meilleures différences de leur arsenal pour mettre en évidence l'incompatibilité structurelle-typologique du créole haïtien avec le français. Les auteurs avaient pu bénéficier en cela de ressources très vastes dans le cadre d'un mégaprojet dont le but avoué était justement d'évaluer comparativement la contribution de chaque langue-source à la syntaxe et au lexique du créole haïtien. La validation des différences (I) à (IX) présentées ici pour démontrer l'absence de contribution du français en neuf points précis a donné les résultats suivants (avec les points dans l'ordre de leur discussion dans le texte):

No	Différence à valider	Fr.	Ma.	CH
II	Morphologie passive	?	-	-
VI	Syntagmes nominaux à plus d'un argument	?	-	-
VIII	Verbe <i>pran</i> : ne peut être utilisé comme verbe inchoatif	-	-	-
V	Cas génétif et datif épelés phonologiquement au moyen des marques <i>de</i> et <i>à</i>	?	-	-
VII	Verbe <i>acheter</i> : source introduite par le marqueur de casuel <i>de</i>	?	-	-
IV	Constructions à redoublement verbal et clivage du prédiccat non disponibles	+	-	-
IX	Verbes de mouvement: directionnalité incorporée par préfixation <i>a(p)- / em-</i>	-	-	-
III	Particule <i>-là</i> : n'implique pas la connaissance préalable de l'événement verbal	?	-	-
I	Verbes: morphologie flexionnelle canonique riche	?	-	-
I (a)	Accord (en personne/nombre) exprimé par suffixation sur le verbe/l'auxiliaire	?	-	-
I (b)	Temps présent exprimé au moyen de suffixes sur le verbe/l'auxiliaire	?	-	-
I (c)	TMA (non présent) exprimé au moyen de suffixes sur le verbe/l'auxiliaire	+	-	-
I (d)	Passé composé exprimé par le participe passé précédé d'un auxiliaire	+	-	-
I (e)	Conditionnel exprimé par une terminaison sur le verbe/l'auxiliaire	+	-	-

Tableau II: les différences de L&L après validation

¹²On peut même faire la démonstration que *ava* était plus anciennement un contenu sous T à la lumière des *va pou* des textes historiques, correspondant ainsi à un *va pou* du magou et attestés dans d'autres variétés du français colonial, anciennes ou modernes.

¹³En créole haïtien, la syncope du verbe est un phénomène marginal qui, ayant déjà connu une distribution plus large, est restreinte dans le créole moderne à une petite classe d'une douzaine de verbes (cf. Wingerd-Phillips (1983:136-246) pour une liste et une description du phénomène). Dans les créoles en KA, la montée du verbe est bloquée de façon absolue par les contenus sous Asp, minimalement par *ka*, et aucune syncope n'est possible. Tous les autres créoles connaissent une règle productive de syncope du verbe.

Au terme de cette validation, aucun poids scientifiquement quantifiable ne peut être accordé aux différences élaborées par L&L, ni à un niveau structurel-typologique, ni au niveau des vraisemblances génético-historiques. On doit se rendre compte également que, malgré leurs efforts (Lefebvre & Lumsden 1994b) pour refuter les critiques formulés par Chaudenson (1990a, b, 1992, 1994), leurs préoccupations comparatistes à la Meillet priment sur les préoccupations comparatistes à la Chomsky telle qu'en témoigne la formulation des objectifs en (0). Chomsky ne parlerait en aucun cas de la "contribution" d'une "langue-source" quelconque pour consigner les constantes et variantes observables au niveau des épiphénomènes d'une langue naturelle à l'autre.

Quant aux différences entre le créole comme le créole haïtien et le français non officiel comme le magoua, il ne sont pas inexistantes. Notamment, on constate ici que les contenus sous Agrs du magoua en (34) ne sont pas les mêmes que ceux du créole haïtien en (38) et que cette différence explique pourquoi la syncope du verbe ne peut être productive dans cette variété de créole. Or, cette différence se mettrait plus naturellement au compte de la dynamique interne du français qu'à la contribution d'une source autre, ce qui n'a pas l'air d'arranger le programme de recherche que Lefebvre et Lumsden se sont fixés.¹⁴

BIBLIOGRAPHIE

- Bescherelle* = L'art de conjuguer. Paris: Hatier, édition 1996.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 1984. Commentaires sur le passif en français. Travaux du Cercle de linguistique d'Aix-en-Provence 2.1-23.
- CALVET, Louis-Jean (dir). 1994a. Créolistique et grammaire générative. Paris: Sorbonne, Lab. de sociolinguistique (Plurilinguismes 8).
- CHAUDENSON, Robert. 1990a. Du mauvais usage du comparatisme: le cas des études créoles. Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence 8.123-58.
- CHAUDENSON, Robert. 1990b. Recherche, formation et créolistique. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 9:3.287-303.
- CHAUDENSON, Robert. 1992. Les langues créoles. La Recherche 248.1248-56.
- CHAUDENSON, Robert. 1994. Comparatisme et méthode générative transformationnelle: le cas des études sur le créole haïtien. Calvet 1994a:1-20.
- CHOMSKY, Noam. 1995. The minimalist program. Cambridge, MA: MIT Press.
- DAMOISEAU, Robert. 1985. Quelques remarques à propos de l'aspect et de la valeur signifiée du prédicat en créole haïtien et en créole martiniquais. Études créoles 8.144-60.
- DAMOISEAU, Robert. 1988. Éléments pour une classification des verbaux en créole haïtien. Études créoles 11:1.41-64.
- DAMOISEAU, Robert. 1994. Réflexions sur le fonctionnement du système aspecto-temporel du créole haïtien. La linguistique 30:2.105-20.
- DÉPREZ, Viviane & Marie-Thérèse VINET. 1992a. Predicative constructions and functional categories in Haitian Creole. GLOW Newsletter 27, communication présentée à GLOW, Lisbonne.
- DÉPREZ, Viviane & Marie-Thérèse VINET. 1992b. Une structure prédicative sans copule. Revue québécoise de linguistique, UQAM 22:1.11-44.
- FEW = WARTBURG, Walter von. 1922-. Französisches etymologisches Wörterbuch. Bonn / Leipzig / Heidelberg / Tübingen / Bâle: Zbinden.
- FORGET, Danielle. 1989. *Là*: un marqueur de pertinence discursive. Revue québécoise de linguistique, UQAM 18:1.57-83.

¹⁴Les contenus flexionnels sous Agrs du magoua en (34) comportent notamment une série d'anciens pronoms lexicaux déclassés et regrammaticalisés dans cette position syntaxique, agglutinés ou non à d'anciens verbes auxiliaires, qui sont susceptibles de subir le déclassement ultime, la réduction à zéro. Ce déclassement ultime est déjà arrivé à son terme si on considère les contenus sous Agrs du créole haïtien en (38) (voir Wittmann 1983 pour un modèle diachronique du renouvellement cyclique). De tels phénomènes ne se produisent pas avec la même régularité quand le substrat est relativement fort comme c'est le cas dans les variétés du français parlées en Afrique de l'Ouest.

- FOURNIER, Robert. 1977. La grammaire de la particule *la* en créole haïtien. Université du Québec à Montréal: Mémoire de maîtrise.
- FOURNIER, Robert. 1994. L'Ouest français dans le français des Amériques: l'isoglossisme du créole caraïbe. L'Ouest français et la francophonie nord-américaine: actes du Colloque international de la francophonie tenu à Angers du 26 au 29 mai 1994, dir. G. Cesbron, 149-54. Angers: Presses de l'Université d'Angers, 1996.
- FOURNIER, Robert. 1996a. Le parcours scientifique d'une particule: le déterminant *la* du créole haïtien. VIII^e Colloque international des études créoles, Guadeloupe, 5-11 mai.
- FOURNIER, Robert. 1996b. Des créolismes dans la distribution des déterminants et des complémenteurs en français québécois basilectal. Colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», Université d'Avignon, 9-11 octobre, dans ce volume, pp. 217-28.
- FREIDIN, Robert (dir.). 1991. Principles and parameters in comparative grammar. Cambridge, MA: MIT Press.
- Glossaire* = Société du Parler français au Canada. 1930. Glossaire du parler français au Canada. Québec: Action sociale.
- LA FOLLETTE, James E. 1969. Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français: morphologie et syntaxe. Québec: Presses de l'Université Laval.
- LEFEBVRE, Claire & John S. LUMSDEN. 1994a. Des différences entre le créole haïtien et le français. Espace créole 8: français-créole créole-français, dir. R. Damoiseau & P. Pinalie, 189-207. Paris: L'Harmattan.
- LEFEBVRE, Claire & John S. LUMSDEN. 1994b. Le rôle central de la relexification dans la genèse des langues créoles. *Calvet* 1994:47-93.
- MEIGRET, Louis. 1550. Le trètté de la grammère françoëze. Paris: Wechel. Réimpression de la réédition de 1888. Genève: Slatkine, 1970. Édition critique par Franz Josef Hausmann. Tübingen: Narr, 1980.
- MUYSKEN, Pieter & Norval SMITH. 1990. Question words in pidgin and creole languages. *Linguistics* 28:4.883-903.
- POLLOCK, Jean-Yves. 1989. Verb movement, Universal Grammar and the structure of IP. *Linguistic Inquiry* 20.365-424.
- PESETSKY, David. 1995. Zero syntax: Experiencers and cascades. Cambridge, MA: MIT Press.
- Petit Robert* = Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris: Société du Nouveau Littré, édition 1972.
- RITTER, Elizabeth. 1991. Déplacement de NP en haïtien: oui ou non? *Recherches linguistiques de Vincennes* 20.65-85.
- RIVARD, Adjutor. 1915. Glanures [sur une tournure du métis]. *Bulletin du Parler français au Canada* 13.196.
- RUWET, Nicolas. 1968. Introduction à la grammaire générative. Paris: Plon.
- SYLVAIN, Suzanne. 1936. Le créole haïtien: morphologie et syntaxe. Wetteren: De Meester.
- WINGERD-PHILLIPS, Judith. 1983. A partial grammar of the Haitian Creole verb system: Forms, function and syntax. Thèse de doctorat, University of New York at Buffalo.
- WITTMANN, Henri. 1983. Les réactions en chaîne en morphologie diachronique. *Actes du Colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle* 10.285-92.
- WITTMANN, Henri. 1986. Contraintes sur la relexification: INFL en créole haïtien, en français non standard et en éwé-fon. *Communication*, 6^e Congrès annuel de l'Association québécoise de linguistique (AQL-ACFAS), Université de Montréal.
- WITTMANN, Henri. 1988. La phylogénèse des variétés du français non standard et origines du français québécois. *Conférences sur les origines du français canadien*, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto.
- WITTMANN, Henri. 1995a. Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris du 17^e siècle et origines du français québécois. *Le français des Amériques*, dir. Robert Fournier & Henri Wittmann, 281-334. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières.
- WITTMANN, H. 1995b. Mule-Back Climbing and Phonetic Form in Quebec Magoua French and Haitian Creole French. Notes de conférence.
- WITTMANN, Henri. 1996. La forme phonologique comparée du parler magoua de la région de Trois-Rivières. *Mélanges linguistiques*, dir. Robert Fournier, 225-43. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières.

- WITTMANN, H. En prép. Grammaire comparée des variétés du français de Paris diffusées dans les Amériques et l'Océan Indien aux 17^e et 18^e siècles. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières (Le français des Amériques, vol. 2).
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1981. Bom Sadek i bez li: la particule *i* en français. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 1.177-96.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1994. Le créole haïtien, langue kwa relexifiée: vérification d'une hypothèse "P&P" ou élaboration d'astuces computationnelles? Calvet 1994a: 115-39.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1996. Contraintes sur la relexification: les limites imposées dans le cadre théorique minimaliste. Mélanges linguistiques, dir. Robert Fournier, 245-80. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières.